

Guide pédagogique du

Référentiel FLS

http://www.web-vd.ch/vd_dgeo/ref_FL2/index_grille.html

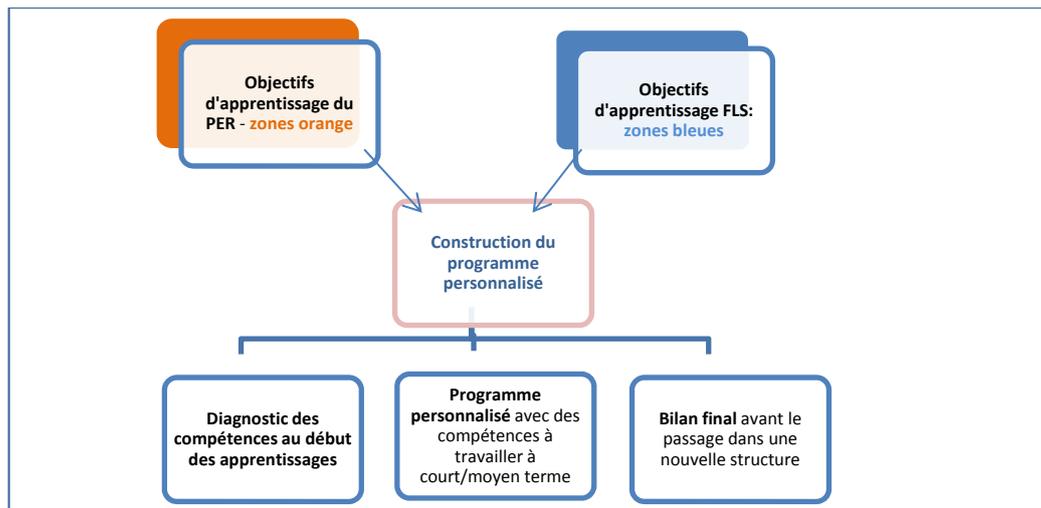
Introduction : description et objectifs du Référentiel FLS

Ce guide présente les objectifs de la plateforme informatique du Référentiel FLS construit à l'intention des enseignant-e-s dispensant les cours du français langue seconde. Les clés de navigation se trouvent dans un autre document, « Mode d'emploi : navigation » qui figure dans la boîte à outils de la plateforme. Il vous guidera dans la création des programmes personnalisés, des évaluations diagnostiques et formatives pour les élèves concernés par l'apprentissage du français langue seconde (FLS).

La création de la plateforme a été guidée par **trois objectifs principaux** :

1. Adapter les objectifs d'apprentissage en français langue seconde (FLS) afin de tenir compte de l'hétérogénéité des élèves allophones et de définir des objectifs précis et valables au regard des besoins des élèves.
2. Prendre en considération le parcours de l'élève afin de tendre, dans un délai raisonnable, vers une mise à niveau avec les apprentissages de la classe régulière qui correspond à son âge.
3. Encourager des échanges entre les enseignant-e-s des classes régulières et les enseignant-e-s en structures d'accueil en proposant un objet commun qui donne de la cohérence et un fil rouge aux apprentissages de l'élève.

Le présent descriptif ne prétend pas à l'exhaustivité. Il est complémentaire aux pratiques déjà existantes. Sa forme informatique lui donne un caractère dynamique permettant d'inscrire le Référentiel FLS dans le programme officiel prescrit par le PER. Pour comprendre sa structure et ensuite son cheminement, voici ici un schéma de base qui sera explicité davantage par le guide de navigation.



Avant d'entrer dans les contenus, voici **un petit lexique** aidant à comprendre la terminologie employée dans la didactique des langues étrangères et secondes (FLE et FLS).

Les définitions ci-dessous sont tirées du Guide du Conseil de l'Europe. Plusieurs approches et didactiques sont à distinguer dans l'enseignement du français :

Approche pour le FLE (français langue étrangère) : l'approche où la priorité est donnée à l'oral. Cette approche est appliquée dans les contextes où le français n'est pas la langue nationale.

Approche pour le FLS (français langue seconde) : l'approche s'adresse au public dont la langue d'origine est autre que le français. Les apprenants effectuent leur scolarité dans cette langue. Il s'agit souvent des apprenants nouvellement arrivés dans un pays majoritairement francophone. Cette approche est une élaboration du FLE et date depuis les années 1990. Elle prend en compte les acquisitions précédentes et les transferts de la langue d'origine.

Approche pour le FLM (français langue maternelle) : l'approche est basée sur les objectifs du PER et développe les compétences en genres de texte et dans la construction de différents types de discours.

Approche pour le FLSc (français langue de scolarisation) : la langue utilisée pour l'enseignement des disciplines. Cette langue exige une autre compréhension. Elle exprime souvent les concepts (ex. concept du temps en physique) et se situe à un autre degré d'abstraction à cause de son usage exclusif à l'acquisition des connaissances (dire un mot et connaître sa fonction dans la phrase). En conséquence la réussite dans une discipline passe par la dimension linguistique (maîtrise du discours, compréhension des consignes, etc.).

Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) : un outil établi par le Conseil de l'Europe pour définir la maîtrise d'une langue étrangère

comme le français, selon différents critères¹. Depuis 2001, c'est une référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères. En lien avec la Didactique des langues étrangères et secondes, une approche communicative et actionnelle est ici préconisée et ajoutée à la didactique du FL1. Certains descripteurs des compétences communicatives sont empruntés aux niveaux: A1/A2/B1. Ces niveaux sont organisés par paires : A1, A2 correspondant au niveau débutants ; B1, B2 au niveau intermédiaire ou indépendant ; C1, C2 pour les apprenants avancés.

Structure du Référentiel FLS au regard du PER

L'apprentissage du français chez l'élève allophone renvoie aussi aux questions identitaires, de communication, de coopération et de confrontation des idées et des valeurs. La nouvelle langue est donc au cœur de l'insertion scolaire et sociale de l'élève. Son appropriation nécessite une attention particulière. Afin de répondre à cette complexité ainsi qu'aux besoins linguistiques de l'élève allophone, le Référentiel FLS découpe la compétence langagière selon ses différentes composantes tout en gardant les objectifs définis par le PER dans lequel on entre par les axes thématiques et les genres textuels.

Le référentiel FLS est construit en suivant la logique du PER et ses huit axes thématiques afin d'amener l'élève au plus vite dans le programme standard. Lors de la navigation sur cette plateforme informatique, l'enseignant-e distinguera le Référentiel FLS par sa couleur bleue et par une loupe étiquetée FLS. En y naviguant, il ou elle peut cocher certains descripteurs et laisser tomber d'autres pour construire un programme personnalisé selon les besoins de chaque élève (cf. les explications et les illustrations dans le guide technique).

Les plus-values du Référentiel FLS et ses spécificités

Les spécificités du Référentiel et ses plus-values sont les suivantes :

- 1) trois niveaux de compétences (emprunté au CECR : débutant, intermédiaire et avancé) ;
- 2) des coches figurant à côté des descripteurs et permettant de sélectionner des compétences pour construire :
 - ✓ un document pour diagnostiquer les compétences de l'élève ;
 - ✓ un programme personnalisé à court/moyen terme ;

1

Utilisateur débutant A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Utilisateur débutant A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats

Utilisateur indépendant B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Utilisateur indépendant B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

- ✓ un bilan final avant le passage de l'élève dans la classe régulière ou une autre structure;
- 3) la possibilité d'avoir une synthèse des objectifs d'apprentissage sur les trois cycles figurant sur une même page, ce qui permet une navigation rapide dans les cycles entre deux Référentiels (PER et FLS).

Les degrés débutants, intermédiaires ou avancés se trouvent dans les zones bleues et dans les axes thématiques de production et de compréhension. L'enseignant-e est libre de cocher et de choisir simultanément les descripteurs dans ces zones bleues (correspondant aux objectifs du FLS) et dans les zones orange (correspondant aux objectifs du PER).

Ce système arborescent permet de construire un programme personnalisé pour l'élève, de l'enregistrer et de l'imprimer (cf. les indications techniques dans le mode d'emploi). L'établissement des objectifs combinés entre le PER et le FLS a été proposé afin de permettre une progression rapide et une vue d'ensemble des apprentissages à atteindre.

Des élèves primo-arrivants qui intègrent le 3^e cycle pourront être emmenés à commencer par les objectifs du 1^{er} cycle puisqu'ils ou elles se trouvent au début de leurs apprentissages de langue. Pour simplifier la navigation entre ces différents niveaux d'objectifs, les zones orange (objectifs du PER) proposent une vue de l'ensemble des trois cycles et ceci sur une même page, ce qui aide à prendre en compte la progression. La visée de cette synthèse des contenus d'apprentissage des trois cycles est de permettre à l'enseignant-e FLS de naviguer à l'intérieur du PER-L1 et FLS-L2 au-delà des frontières établies par les cycles. En effet, dans le cas des élèves allophones dont l'âge scolaire correspond aux cycles 2-3, il est souvent nécessaire de travailler des contenus d'apprentissages antérieurs afin d'amener les élèves au niveau attendu dans le degré de scolarité régulière visé. Pour chaque axe de la discipline Français-L1, la navigation permet ainsi de repérer et d'insérer des apprentissages des trois cycles dans le programme personnalisé.

Certaines ou certains enseignants n'enseignent pas nécessairement dans les trois cycles, mais sont amenés néanmoins à les connaître. Cette synthèse est l'un des éléments les plus importants du Référentiel. Cette particularité a été soulignée par les enseignant-e-s qui ont testé cet outil à plusieurs reprises et nous ont communiqué les remarques après leur utilisation. Leurs réactions ont été prises en compte pour la réactualisation de l'outil en 2015.

Axes 1, 2, 3 et 4 du Référentiel FLS

Les apprentissages écrits et oraux qui apparaissent sous les loupes FLS des axes 1, 2, 3 et 4 s'adressent plus particulièrement à des élèves non-lecteurs et/ou non-scripteurs en langue latine.

Dans la loupe indiquant des apprentissages pour l'écrit apparaissent trois niveaux :

- ✓ Phonologie
- ✓ Ecouter et comprendre
- ✓ Lexique de base avec des apprentissages partiellement issus du CECR.

Comme partout dans la loupe, trois niveaux ont été insérés afin de rendre compte des niveaux de difficulté.

Trois axes se retrouvent pour la production de l'oral:

- ✓ Phonologie
- ✓ Prendre part à une conversation
- ✓ S'exprimer en continu

Les descripteurs de ces compétences communicatives correspondent aux niveaux communs de référence du CECR : A1/A2/B1.

Axe 5 : FLS – Accès à la littérature dans des langues différentes

Les apprentissages développés dans l'axe 5 du PER-L1 sont centrés sur la littérature en langue française. Les apprentissages qui apparaissent sous les loupes FLS de l'axe 5 élargissent cette perspective en suggérant un accès plurilingue à la littérature afin de valoriser les références culturelles des élèves. Il s'agit en outre de créer une culture du livre, indépendamment d'une association à une langue en particulier.

Axe 6 : FLS – Fonctionnement des langues

Les apprentissages développés dans l'axe 6 du PER-L1 sont axés sur l'observation réfléchie du fonctionnement de la langue française et déclinés en sous-catégories :

- ✓ Grammaire de la phrase ;
- ✓ Orthographe lexicale ;
- ✓ Orthographe grammaticale ;
- ✓ Vocabulaire ;
- ✓ Conjugaison ;
- ✓ Grammaire de texte.

Les apprentissages qui apparaissent sous les loupes FLS de l'axe 6 suivent la même structure (sous-catégories) mais encouragent une approche comparative du fonctionnement des langues afin d'amener l'élève, dans la mesure du possible, à faire des liens entre le fonctionnement de sa première langue et le fonctionnement de la langue française (développement d'une compétence métalinguistique et métalangagière).

Axe 7 : FLS – Approches interlinguistiques

Cet axe est actuellement activé dans les axes 5 et 6. Il est ultérieurement amené à être développé autour d'activités textuelles plurilingues.

Axe 8 : FLS – Ecritures et instruments de la communication

Pour les activités en FLS qui requièrent l'utilisation d'une salle multimédia (phonologie, vocabulaire, production de l'écrit, etc.), se référer aux apprentissages développés dans le PER sous l'axe MITIC (FG 11-21-31).

Pour les renseignements : spomenka.alvir@vd.ch
--